



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
de l'Association Ressources Polyhandicap HdF,
tenue par visio-conférence le jeudi 10 FEVRIER 2022
suivie du CA d'élection du Bureau.

De 17h30 à 18h15 : partie statutaire :

- Rapport d'activité par *Hervé Sergeant, Secrétaire général* :
Voir diaporama en fin de compte-rendu.
- Rapport financier par *Bruno Chevrier, trésorier*
Voir diaporama en fin de compte-rendu.
- Rapport moral et prospective par *Bruno Pollez* :
voir diaporama en fin de compte-rendu.
- Elections des membres (personnes morales ou personnes physiques) dont le mandat est arrivé à échéance en 2018 :

COLLEGE 1 : Ont été réélus dans ce collège 1 : L'APEI de Dunkerque représentée par Virginie COPPOLA et Hervé SERGEANT.

Nous avons profité de l'occasion pour procéder à un réajustement de collège, ainsi L'APEI Douai représentée par Michèle DESENFANT et Claudie STEMPIEN et l'AFAPEI de Calais représenté par Cyril BOULIN étaient dans le collège 2 et sont maintenant dans le collège 1

Restent dans le collège 1 : APEI Hazebrouck : Emmanuel GOBIN - APEI Roubaix Tourcoing: Jean-Marc Lambin - APEI Lille : Dr Jacques Leman - URAPEI HdF : Sébastien NGUGEN - UDAPEI 62 : Binh DO-CULOT
Il reste 4 sièges disponibles dans le collège 1

COLLEGE 2 : Ont été élus ou réélus dans le collège 2 : Le CESAP de l'OISE : Karine MESSENGER - L'Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU et l'ANAJI : Joël DECAT

Restent élus dans le collège 2 : APEI Lens : Mr Thomas DELREUX - Neurodev : Isabelle LETOMBE - GAPAS : Thomas ROUTIER - APEI Valenciennes : Mme Fanny RENUY - APEI Hénin : Mme Christelle COCKELAERT et Aline DELORY - APF : Philippe DURIETZ - LADAPT : Delphine DIOT - AFEJI : Rabia SAAIDI et Dorothee BAERT-DERNIS.

Il reste deux sièges disponibles dans le collège 2.

COLLEGE 3 : Ont été élus ou réélus dans le collège 3 : Nadine LANCEL, Bruno POLLEZ et Irène BENIGNI

Nous avons profité de l'occasion pour procéder à un réajustement de collège, ainsi le Dr Laurence GOTTRAN passe du collège 2 au collège 3 (où elle ne représente plus l'APF).

Restent élus dans le collège 3 : Dominique CRUNELLE - Bruno CHEVRIER - Béatrice CUVELIER - Dr Vincent TIFFREAU - Daphné BETTE

Nous avons acté le départ du Dr DERAM et le remercions pour le temps passé et les services rendus à l'ARP.
Il ne reste plus de siège disponible dans le collège 3.

Note : Dominique Juzeau et Philippe Pernes sont membres d'honneur du Conseil d'Administration.

A l'occasion de la préparation de ces renouvellements le bureau a pris conscience qu'une petite dérive s'est installée au fil des années. En effet, la volonté affirmée par les adhérents lors de la rédaction des statuts était de préserver un équilibre entre les parents, les professionnels et les « experts » ou bénévoles, d'où la répartition en trois collèges. Or il se trouve que des associations parentales se font représenter au CA, non par des parents mais par des professionnels, ce qui est leur droit le plus strict. C'est ainsi qu'un glissement s'est peu à peu opéré et qui aboutit à un déséquilibre dans la composition du CA où il y a ainsi moins de parents que de professionnels. Face à ce problème, le bureau va initier un travail de rédaction d'un règlement

intérieur auquel seront associés tous ceux qui le souhaitent. Si le problème ne peut pas être résolu par ce règlement intérieur, il n'est pas exclu de modifier les statuts.

Un tableau récapitulatif des membres du Conseil d'Administration figure en fin de compte-rendu.

Le secrétaire va contacter chaque entité, membre du CA afin de se faire bien confirmer par chacune d'elle les noms et qualité des personnes qui la représente au CA de l'ARP

De 18h15 à 20h00 : Concertation collective / brainstorming AG sur les orientations d'actions de l'Association : qu'attendez-vous de l'Association ?

- **Axe 5 : Accompagnement des familles : quelles attentes ? quelles offres ? quelles modalités ? Quelle attitude par rapport à AidForPoly ?**

Expression des membres : Il faut mieux communiquer avec les familles – On peut entrer en contact avec les familles par le biais des plates-formes de répit et aussi les plates-formes d'aides aux aidants dans le Pas-de-Calais – Sur le site il faudrait créer un onglet « Ressources » - Les Conseils de Vie Sociale peuvent être des vecteurs d'une information sur l'ARP. – Il y a une vraie demande des parents d'avoir de l'info. Les parents ont besoin de soutien par rapport à l'offre de service et en particulier la diversité de l'offre. Il y a des zones assez désertiques sur ce plan. – L'ARP est légitime pour faire remonter les difficultés. Sur les aides individuelles par exemple il existe plusieurs dispositifs. – Il faut être accessible, avoir un langage accessible. – Les familles viennent de vivre deux années très difficiles, avec des situations limites du point de vue du respect des droits des personnes (impossibilité de voir leurs enfants dans certaines MAS durant les confinements), il faut en tirer les conséquences. – Une réflexion est à mener sur le rôle des bénévoles-experts, ces bénévoles peuvent accompagner les familles. L'ARP va très bientôt renouveler l'appel à contributions pour le site et aussi crée une page Facebook.

- **Axe 4 : Suggestions et débat quant au sujet du/des prochains colloques.**

Plusieurs suggestions : La question de l'inclusion des personnes polyhandicapées – L'évolution du matériel qui favorise le maintien à domicile – Sur cette question du maintien à domicile il faut évoquer la question de la solitude. – L'accompagnement des enfants et l'hospitalisation à domicile. – Les innovations médico-sociales et les créations de formules d'accompagnement plus souples. – Les souplesses des dispositifs qui s'adaptent aux parcours des personnes. – La transition du passage de l'adolescence à l'âge adulte ; comment accompagner les personnes dans cette transition ? – Etendre à toutes les transitions (enfant-adultes, adultes-âgés) – La vie affective et sexuelle.

- **Axe 3 : Mise en œuvre à l'égard de l'ARS d'une action volontariste quant au développement de la télémédecine (coopération directe médico-social – hospitalier) ? Autres sujets pour le "prendre soin" global ?**

Expression des membres : En ce qui concerne la télémédecine il faut être conscient que les démarches sont très lourdes sur le plan administratif et, de plus, il faut trouver les acteurs compétents... - Les consultations dédiées sont un dispositif qui peut être intéressant mais qui ne sont pas pérennisées, il en faut au moins un par département. – La télémédecine doit être amplifiée car les consultations médicales pour les personnes polyhandicapées c'est quelque chose de très lourd à organiser. – L'ARS dispose de moyens et elle pourrait les déployer sur ces sujets. – L'ARP pourrait susciter une dynamique là-dessus avec l'ARS.

- **Axe 2 : Régionalisation des ressources affichées sur le site par présentation volontaire des acteurs régionaux.**

Expression des membres : Le bureau relance son appel à contribution et particulièrement aux associations pour qu'elle fasse part de leurs présentations qui seront mises sur le site (il ne s'agit pas de présenter toute l'association mais ce qu'elle a de spécifique sur l'accompagnement du polyhandicap). – Il y peut-être une

crainte de la critique – Il faudrait proposer un cadre précis pour une présentation harmonisée – Cela pourrait se faire par thèmes, par exemple sur l’habitat inclusif.

- **Axe 1 : Des directions d’action supplémentaires dans le partenariat avec l’ARS ? Suites régionales du Volet national Polyhandicap ?**

Pas de propositions particulières (hormis celle évoquée sur l’axe 3 au sujet de la télémédecine, des téléconsultations, ndr)



Assemblée Générale statutaire 2022

Suivie du Conseil d'Administration

10 février 2022

Visio-conférence

AG 2022 - Ordre du jour



17h30 – 18h15 : Assemblée générale statutaire

- 1) *Approbation du CR de l'AGO du 28 janvier 2021*
- 2) *Rapport d'Activité (secrétaire général Hervé Sergeant)*
- 3) *Rapport Financier ; montant de la cotisation 2022 (trésorier Bruno Chevrier)*
- 4) *Rapport Moral et prospective (président Bruno Pollez)*
- 5) *Renouvellement partiel du CA, par collège : 3 Votes*
- 6) *Questions diverses*

18h15 – 20h : concertation - Qu'attendez-vous de l'Association ?

20h : bref Conseil d'administration

- 1) *Mise en place du nouveau Bureau associatif (élections président, vice-président, secrétaire, trésorier, autres membres du Bureau).*
- 2) *Questions diverses*

AG 2022 - Ordre du jour



17h30 – 18h15 : Assemblée générale statutaire

1) Approbation du CR de l'AGO du 28 janvier 2021

Le CR de l'AGO du 28 janvier 2021 a été adopté à l'unanimité

AG 2022 - Ordre du jour

17h30 – 18h15 : Assemblée générale statutaire

2) Rapport d'Activité *(secrétaire général Hervé Sergeant)*



Voir tableau ci-dessous :

AG 2022 - Ordre du jour

17h30 – 18h15 : Assemblée générale statutaire

***3) Rapport Financier ; montant de la cotisation 2022
(Chevrier)***



AG 2022 - Rapport Financier



Trésorerie au 09/02/2022 : **39 120,21 €**

dont : 3 946,22 € (compte courant)
+ 35 173,99 € (livret épargne)

Recettes 2021

Cotisations adhérents	2 740,00	18 545,43
Subvention ARS Site	9 000,00	
Résultat Colloque 2020	6 631,44	
Intérêts livret	173,99	

Dépenses 2021

Gestion Site CREAM	-6 500,00	-23 213,56
Maintenance/Amélioration Site	-1 188,39	
Adhésions (CREAM, GPF)	-340,00	
Abonnements (Zoom)	-223,68	
Communication	-149,03	
Assurance	-83,00	
Frais bancaires	-36,66	
Solde Fiches Santé (subv. CCAH)	-2 900,80	
Etude POLYDOM 50% (subv. ARS)	-11 792,00	

Dont des enveloppes affectées :

- Subvention CCAH-Humanis de 14 580,95 €
pour les **Fiches Santé**
Solde final : **1 286,15 €**
- Subvention unique ARS de 23 585 €
pour l'étude « **POLYDOM** »
Reste à payer : **11 793 €**
- Financement annuel ARS de 9 000 €
pour le **Site Ressources Internet**

AG 2022 - Rapport Financier (suite)



Adhésions

9 en 2019, année de transition...

21 en 2020, année sanitaire

32 en 2021, dont 30 personnes morales
et 12 personnes physiques

Intérêt du paiement possible « en ligne » avec Hello Asso

Fixation du **montant des cotisations 2022** :

Maintien à **150 €** pour les personnes morales
(collèges 1 et 2)

10 € pour les personnes physiques
(collège 3)

...des questions ?

Vote

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Qui est pour ?

AG 2022 - Ordre du jour

17h30 – 18h15 : Assemblée générale statutaire

4) Rapport Moral et prospective (président Bruno Pollez)





a.r.p. Hauts de France = 5 axes

Au départ, un Collectif de parents et de professionnels, devenu proposition de regroupement fédératif des forces vives régionales dédiées au Polyhandicap (asso loi 1901)

- Plaidoyer régional et contribution directe au plaidoyer national et aux travaux nationaux (Volet quinquennal Polyhandicap et ses GT, PNDS, Recommandations HAS, Kit Polyhandicap)
- Fonction-ressources régionale (= Site : <https://ressourcespolyhandicap.org>)
- « Prendre soin des personnes polyhandicapées tout au long de la vie »
- Colloques et Journées d'études
- Cheminement avec les familles



arp.hdf@gmail.com

Axe 1 : Plaidoyer auprès des Tutelles



- **Participation directe au plaidoyer national**

- GT Volet National Polyhandicap : CNSA Communication
- GT Volet national Polyhandicap : AidForPoly (formation, information, soutien psychosocial des aidants)
- GT Volet national Polyhandicap : Kit Pédagogique (publié été 2021)
- COPIL ministériel Volet National Polyhandicap 8 novembre 2021
- Participation actions et revendications GPF : diagnostic territorial, coût à la place, + 10.000 places, Evaluation/Recos

- **Régional**

- Rencontres périodiques : le 22 juin, élargie, sur le sujet des suites de la circulaire du 2 juillet 2020 (scolarisation), et participation de l'ARS à la journée d'études du 10 décembre
- Accompagnement étude épidémiologique POLYDOM commanditée par ARS HdF
- Financement partiel de notre Site ressourcespolyhandicap.org
- Relais régional des actions du Groupe Polyhandicap France

Les quatre axes du volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de la transformation de l'offre

1 : Accompagner en proximité en assurant la continuité des parcours de vie et de soins

- Mesure 1.1. Offrir aux personnes polyhandicapées un accompagnement en proximité en favorisant la souplesse dans les réponses à leurs attentes et besoins
- Mesure 1.2. Assurer et articuler la continuité du parcours de vie des personnes polyhandicapées

2 : Renforcer et valoriser l'expertise de l'accompagnement du polyhandicap

- Mesure 2.1. Promouvoir les bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées
- Mesure 2.2. Former et soutenir ceux qui accompagnent les personnes en situation de polyhandicap

3 : Promouvoir la citoyenneté, la participation et l'accès aux droits des personnes en situation de polyhandicap

- Mesure 3.1. Promouvoir la communication et l'expression de la personne polyhandicapée
- Mesure 3.2. Faciliter la scolarisation et les apprentissages tout au long de la vie
- Mesure 3.3. Changer le regard sur le polyhandicap et favoriser la participation des personnes polyhandicapées à la vie dans la Cité

4 : Outiller et développer la recherche sur le polyhandicap

- Mesure 4.1. Outiller et développer la recherche sur le polyhandicap



STRATEGIE QUINQUENNALE
DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE
VOLET POLYHANDICAP



RECOMMANDER
LES BONNES PRATIQUES

RECOMMANDATION

L'accompagnement
de la personne
polyhandicapée
dans sa spécificité
Préambule

Validé par la CSMS le 13 octobre 2020

Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS)

Générique Polyhandicap
PIMD (Profound intellectual and multiple disabilities)

Centres de Référence

Pathologie du développement, Hôpital Trousseau APHP - Sorbonne Université
Polyhandicap Pédiatrique de La Roche Guyon
Référence Polyhandicap et Déficiences intellectuelles de causes rares
le Référence des Malformations et maladies congénitales du Cervelet

Science, Filière de Santé des maladies rares du neurodéveloppement

11 Mai 2020

Texte du PNDS

Science - Filière de santé des maladies rares du neurodéveloppement - 15 mai 2020



Direction générale de l'enseignement scolaire
Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique
Coadjuteur des savoirs fondamentaux et des parcours scolaires
Bureau de l'école inclusive (DGESCO A1-3)

Personne chargée du dossier :
Aurélien BOUCHARD
tél. : 01 55 55 10 50
mél. : aurbouchard@education.gouv.fr



Direction générale de la cohésion sociale
Coadjuteur de l'autonomie des personnes handicapées et des
personnes âgées
Bureau de l'inclusion, de la citoyenneté et du parcours de vie des
personnes handicapées (3B)

Personne chargée du dossier :
Anne-Cécile COUTON
tél. : 01 42 56 56 51
mél. : anne-cécile.couton@social.gouv.fr

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et
des sports
La secrétaire d'État auprès du Premier ministre,
chargée des personnes handicapées

à
Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des
agences régionales de santé

Mesdames et Messieurs les recteurs de région
académique
Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie

CIRCULAIRE INTERMINISTRIELLE n° DGCS/3B/DGESCO/2020/113 du 02 juillet 2020 relative
au cahier des charges d'unités d'enseignement pour les élèves polyhandicapés
Date d'application : immédiate

NOR : PRM22024952C

Classement thématique : Action sociale - Handicapés

Validée par le CNP le 3 juillet 2020 - Visa CNP 2020-61

Document opposable : oui
Déposée sur le site circulaires.legifrance.gouv.fr : oui
Publiée au BO : non

Catégorie :
- Directives adressées par le ministre aux services chargés de leur application, sous réserve, le
cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles.
Résumé : la circulaire précise le cahier des charges spécifique aux unités d'enseignements
pour les élèves polyhandicapés afin d'apporter un cadre adapté et d'encourager le
développement de ces unités pour scolariser les enfants en situation de polyhandicap.
L'objectif est également de développer les pratiques inclusives.

KIT PEDAGOGIQUE

Volet 3

Polyhandicap



Kit pédagogique

KIT PÉDAGOGIQUE

Volet 3

Polyhandicap



En ligne, destiné essentiellement
aux formateurs

3 chapitres sur l'accompagnement

21 fiches - 27 auteurs

Rencontrer une personne polyhandicapée,

➤ 1 Accompagner une personne singulière tout au long de sa vie

4 fiches

➤ 2 Clés pour l'accompagnement :

➤ au Quotidien

9 fiches

➤ Temps spécifiques

5 fiches

➤ 3 Autonomie et Vie Sociale

3 fiches

Polyhandicap et société inclusive

Principales réalisations par axe

Axe 3 : Promouvoir la citoyenneté, la participation et l'accès aux droits des personnes en situation de polyhandicap :

□ Favoriser la communication des personnes polyhandicapées :

- Un **Cahier pédagogique CNSA** « La communication des personnes polyhandicapées », à paraître d'ici fin 2021
- Un **livret sur les outils d'observation et les outils d'évaluation existants**, à paraître fin 2021
- Un **dépliant** à destination des ESMS pour former leurs équipes à la communication
 - ✓ 1300 exemplaires diffusés par la CNSA en septembre 2021
 - ✓ En ligne sur le site de la CNSA : https://www.cnsa.fr/documentation/depliant_polyhandicap.pdf
- Une **cartographie des ESMS** intéressés pour partager leurs pratiques et outils en matière de communication (y compris le prêt d'aides techniques), à paraître au 1^{er} semestre 2022



AIDFORPOLY : Soutenir et co-construire avec les proches aidants

Fiche-action 12 du « Volet polyhandicap » de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre

Document de travail DGCS

Version finalisée du programme d'action – 12/04/2018

L'objectif général du programme d'action construit par le groupe de travail est **permettre aux parents de personnes polyhandicapées de développer l'autonomie de leur enfant.**

Le programme d'action est construit selon une logique de parcours (palette modulable des réponses en fonction des besoins des aidants). Il prévoit une entrée sur la situation de la personne polyhandicapée aidée, avec un glissement progressif vers le proche aidant, afin de contribuer à la prise de conscience par l'aidant de son rôle et de sa place en tant que proche aidant.

Le parcours est ainsi articulé autour de 4 axes thématiques :

Axe 1) Comprendre la spécificité du handicap

Axe 2) Protéger, anticiper

Axe 3) Vivre au quotidien

Axe 4) Prendre soin de soi

**Vous êtes "proche-aidant"
d'une personne polyhandicapée ?**

participez gratuitement à

UNE FORMATION

**Comprendre les spécificités
du polyhandicap**

3 H

Echanges
avec des pairs

Animée par un binôme professionnel/ aidant

OBJECTIFS

Comprendre les spécificités et réalités multiples du polyhandicap

INFORMATIONS PRATIQUES

Visioconférence



Institut Social de Lille
0320219393



Jeudi 3 juin 2021 de
13h30 à 16h30



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

isl@institut-social-lille.fr - 0320219393

Perspectives

Comité de pilotage du volet polyhandicap

8 novembre 2021

Mieux documenter les besoins non pourvus et l'adéquation entre l'offre et les réponses attendues par les personnes et leurs familles

- Améliorer les pratiques professionnelles par l'appropriation des RBPP
- Poursuivre les travaux sur la Communication Alternative Améliorée et promouvoir leur diffusion par le financement de matériel adapté au sein des établissements et la formation des professionnels
- Conforter la scolarisation des enfants polyhandicapés
- Poursuivre les travaux de recherche avec la cohorte de personnes polyhandicapées

Axe 1 : Plaidoyer auprès des Tutelles



- **Participation directe au plaidoyer national**

- GT Volet National Polyhandicap : CNSA Communication
- GT Volet national Polyhandicap : AidForPoly (formation, information, soutien psychosocial des aidants)
- GT Volet national Polyhandicap : Kit Pédagogique (publié été 2021)
- COPIL ministériel Volet National Polyhandicap 8 novembre 2021
- Participation actions et revendications GPF : diagnostic territorial, coût à la place, + 10.000 places, Evaluation/Recos

- **Régional**

- Rencontres périodiques : le 22 juin, élargie, sur le sujet des suites de la circulaire du 2 juillet 2020 (scolarisation), et participation de l'ARS à la journée d'études du 10 décembre
- Accompagnement étude épidémiologique POLYDOM commanditée par ARS HdF
- Financement partiel de notre Site ressourcespolyhandicap.org
- Relais régional des actions du Groupe Polyhandicap France



a.r.p. Hauts de France = 5 axes

- Plaidoyer régional
et contribution directe au plaidoyer national et aux travaux nationaux
(Volet quinquennal Polyhandicap et ses GT, PNDS, Recommandations HAS, Kit Polyhandicap)
- Fonction-ressources régionale (= Site : <https://ressourcespolyhandicap.org>) 
- « Prendre soin des personnes polyhandicapées tout au long de la vie » 
- Colloques et Journées d'études
- Cheminement avec les familles

arp.hdf@gmail.com



<https://ressourcespolyhandicap.org>

Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France

Actualités L'Association Les fiches AFP Regards sur le polyhandicap Documentation Contact

Bienvenue sur le site de l'Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France

Les personnes polyhandicapées, enfants ou adultes, sont des personnes extraordinaires. Chaque journée une situation de handicap complexe, de grande dépendance et d'extrême vulnérabilité impose, tout au long de sa vie, la mobilisation et la coopération de ressources pluridisciplinaires dans une approche globale, articulant projet de soin et projet de vie. Depuis 2015, l'Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France oeuvre pour l'accompagnement de ces personnes et de leur entourage.

Les fiches santé polyhandicap

Pour répondre aux demandes des familles et des praticiens de ville nous avons recensés les personnes polyhandicapées adultes. L'association a révisé des fiches d'information et de sensibilisation quant aux besoins de santé particuliers de ces personnes, au-delà des événements de médecine quotidienne.

Découvrir toutes les fiches

- Fiches et livret téléchargeables
- Pour informer et conseiller au quotidien
- Pour améliorer le confort et l'accompagnement

Regards sur le polyhandicap

L'Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France promeut une approche globale de la personne polyhandicapée et de son entourage. Avec la participation de multiples acteurs régionaux, elle propose des échanges, des informations, des ressources et des réflexions professionnelles et des associations sur le vaste sujet du polyhandicap qu'elle met à disposition de tous.

En savoir plus

L'Association

informer, conseiller, aider, organiser, promouvoir, proposer.

Découvrez plus en détail la mission proposée par l'association, son actualité et les actions portées par son collectif de membres. Vous aimez en savoir davantage, adhérer ou sensibiliser l'association à vos projets ? N'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de vous renseigner.

Découvrir l'Association

Actualités

Un nouveau site pour l'association
Août 20, 2020 | Non classé
L'association a lancé un nouveau site internet. L'association est désormais accessible en français et en anglais. Ce nouveau site internet est un élément important de notre stratégie de communication. Il nous permet de mieux connaître nos membres et de mieux répondre à leurs besoins. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

[lire plus](#)

Nouvel article TEST
Août 20, 2020 | Actualités Mensuelles
Your content goes here. Edit or remove this text online at [the mobile Content settings](#). You can also sign out of this content at the mobile Design settings and view your custom CSS for this text at the mobile Advanced settings.

[lire plus](#)

Rapport "La recherche française sur le polyhandicap" de la CNSA
Déc 16, 2019 | Non classé
Dans le cadre des travaux de l'axe recherche du volet polyhandicap, la Commission nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) vient de publier un rapport intitulé « La recherche française sur le polyhandicap : éléments d'état des lieux et perspectives de... »

[lire plus](#)

Toutes les actualités

Vous avez besoin de conseils ?
Notre équipe est à votre disposition pour renseigner, vous conseiller et vous orienter. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Vous aimeriez adhérer à l'Association ?
Nous sommes ravis de l'intérêt que vous portez à l'Association. Utilisez notre formulaire de contact afin de nous rencontrer prochainement !

Contactez nous !
Nous ferons de notre mieux pour vous répondre dans les plus brefs délais.

[Contacter l'Association](#)

Actualités
Documentation
L'Association
Mentions légales

Les fiches santé polyhandicap
Consultez et téléchargez nos fiches santé polyhandicap

[Consulter](#)

Axe 2 : Communication - Information – Fonction-Ressources régionale

- Site : <https://ressourcespolyhandicap.org>

Cofinancement ARS



Convention avec le CREAI : CORED (merci Laurence Allaey)

- Gestion de la boîte aux lettres arp.hdf@gmail.com
- Facebook
- Stand ARP HdF au Congrès national SOFMER Octobre 2021





a.r.p. Hauts de France = 5 axes

- Plaidoyer régional
et contribution directe au plaidoyer national et aux travaux nationaux
(Volet quinquennal Polyhandicap et ses GT, PNDS, Recommandations HAS, Kit Polyhandicap)
- Fonction-ressources régionale (= Site : <https://ressourcespolyhandicap.org>)
- « Prendre soin des personnes polyhandicapées tout au long de la vie »
- Colloques et Journées d'études
- Cheminement avec les familles



arp.hdf@gmail.com

Axe 3 : Prendre soin des personnes polyhandicapées tout au long de la vie



- Diffusion des fiches Santé Polyhandicap Personnes adultes
 - Coopération avec URPS -> diffusion information
 - 24 février 2021 : Vidal Live Co-Actis sur le Polyhandicap
 - Session Polyhandicap Congrès national SOFMER (avec L. Gottrand)
 - Contribution fiches Handiconnect
- et participation Comité Scientifique Co-Actis



VIDAL® **POLYHANDICAP : LES CLES DE L'ACCOMPAGNEMENT**

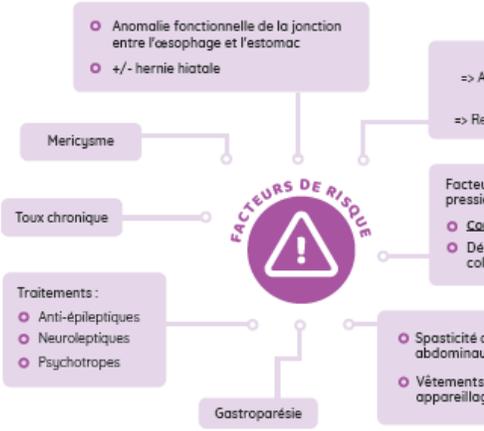
Mis à jour : 04 mai 2021

Un diagnostic difficile, de nombreuses pathologies, un suivi multidisciplinaire, une prise en charge spécialisée et précoce... Voilà les principales caractéristiques du polyhandicap. Ces différents points ont été détaillés lors d'une conférence interactive organisée par Vidal.

Fiche N° 6 / 18

REFLUX GASTRO-CÆSOPHAGIEN

La prévalence du reflux gastro-œsophagien (RGO) est très importante chez les personnes polyhandicapées : de 50 à 75% selon les études. Il doit être systématiquement recherché, reconnu et traité car il constitue un facteur de risque majeur de dénutrition, troubles respiratoires, fausses-routes sur reflux et douleurs (parfois très importantes !).



Pour accéder à toutes nos fiches de sensibilisation autour du polyhandicap : www.sensibilisation-polyhandicap.fr

Pour nous contacter : arp-hdf@laposte.net

Quelques exemples des fiches santé réalisées pour la sensibilisation des acteurs sanitaires généralistes

Fiche N° 7 / 18

TROUBLES DU TRANSIT INTESTINAL ET DES EXONÉRATIONS

La constipation est une diminution du volume et de la fréquence des selles (calendrier) et une modification de leur consistance (échelle de Bristol). Toute selle dure ou toute selle liquide (diarrhée de stase) peut traduire une constipation !

L'approche clinique et thérapeutique nécessite de distinguer une constipation de transit d'une constipation terminale (quand les deux phénomènes ne sont pas associés, ce qui est fréquent chez les personnes polyhandicapées). La surveillance de l'émission de selles doit être permanente et consignée, l'aspect des selles noté.

Chez toute personne, ce qui favorise le transit intestinal et la défécation, c'est :

Fiches de sensibilisation des acteurs de santé aux besoins de santé spécifiques des personnes polyhandicapées adultes



Fiche N° 12 / 18

TROUBLES URINAIRES CHEZ LA PERSONNE POLYHANDICAPEE ADULTE

Signalons au préalable que polyhandicap ne signifie pas forcément incontinence : le dépistage attentif des signes exprimant un besoin, la mise en œuvre de conditions de mictions satisfaisantes (avec installation adaptée en termes de maintien postural notamment), voire une programmation des mictions à heures régulières peuvent permettre à certaines personnes polyhandicapées de ne pas être contraintes de porter une protection permanente.

Néanmoins, le comportement mictionnel est souvent perturbé par des causes diverses.

1. Causes neurologiques

Il existe presque toujours une anomalie de fonctionnement vésico-sphinctérien chez les personnes polyhandicapées. 2 sur 3 présentent une vessie instable du fait du défaut de l'inhibition exercée habituellement par les centres corticaux sur le centre mictionnel du tronc cérébral et de la moelle épinière. Cliniquement, on observe une pollakiurie diurne et nocturne et des urgences mictionnelles avec ou sans fuites. Cette hyperactivité vésicale est souvent associée à une dyssynergie vésico-sphinctérienne (défaut de relaxation du sphincter urinaire lors de la miction), provoquant une dysurie avec vidange vésicale de mauvaise qualité (résidu post-mictionnel supérieur à 100 ml chez l'adulte, qui a tendance à augmenter naturellement avec l'âge) et potentiellement des infections urinaires à répétition, voire la constitution peu à peu d'une vessie de lutte avec risque à terme de reflux vésico-urétéral.

L'incontinence peut aussi être en lien avec un défaut d'identification par la personne du besoin d'uriner ou de troubles sensitifs vésicaux retardant la sensation de besoin et provoquant des mictions par regorgement sur rétention.

Une échographie vésico-rénale de dépistage systématique, surtout chez les personnes très spastiques, recherchera l'existence d'une éventuelle vessie de lutte (paroi vésicale épaisse et diverticulaire) et des anomalies du haut appareil urinaire (dilatation pyélocaliciale, lithiase).

Devant ce type de dysfonctionnements urinaires neurologiques, on privilégiera les traitements médicamenteux visant à limiter la dyssynergie vésico-sphinctérienne et la rétention, à savoir les thérapeutiques alpha-bloquantes (ex : alfuzosine, tamsulosine, ...). Les fuites urinaires par urgencieuse peuvent éventuellement justifier la prescription d'un traitement anticholinergique (ex : solifénacine, chlorure de trospium...) en surveillant étroitement la survenue d'effets secondaires de type constipation, rétention urinaire, sécheresse buccale. Les autres recours, à savoir hétérosondages quotidiens, incontinence chez l'homme (par prothèse endo-urétrale ou par sphinctérotomie définitive), dérivation urinaire non continente type Brider, sont à discuter au cas par cas avec une équipe spécialisée en neuro-urologie. Dans la mesure du possible, on évitera le port d'une sonde à demeure source de multiples complications à moyen ou long terme (infectieuses, lithiasiques, néoplasiques, ...).

Pour accéder à toutes nos fiches de sensibilisation autour du polyhandicap : www.sensibilisation-polyhandicap.fr

Pour nous contacter : arp-hdf@laposte.net

Fiche N° 8 / 18

ÉTAT NUTRITIONNEL

Évaluation de l'état nutritionnel d'une personne adulte polyhandicapée

La dénutrition est fréquente chez les personnes polyhandicapées (60%), elle doit être systématiquement dépistée.

Les facteurs de risque sont nombreux :



Pour accéder à toutes nos fiches de sensibilisation autour du polyhandicap : www.sensibilisation-polyhandicap.fr

Pour nous contacter : arp-hdf@laposte.net



Fiches de sensibilisation des acteurs de santé aux besoins de santé spécifiques des personnes polyhandicapées adultes

Fiche N° 21 / 18

L'AUDITION

Facteur essentiel de la relation d'une personne polyhandicapée

L'efficacité pour bien de volume et qui se malaxage int, ttre le malaxage int, qu'on en ressent l'entendre la sensati on pour déféquer, is qui s'en approche

L'audition nous permet de ressentir toute l'effectivité qui passe dans la mélodie de la voix, de percevoir les événements survenant hors de notre champ visuel. De plus, l'audition binaurale favorise la localisation des sons dans l'espace, la compréhension dans le bruit et les conversations de groupe. Toute surdité, même unilatérale, mérite d'être corrigée.

Les surdités de l'oreille externe (pavillon, conduit auditif) ou de l'oreille moyenne (tympen, ossélets) sont souvent réversibles, en dehors de processus malformatifs. Il s'agit de surdités dites de "transmission". On enlève un bouchon de cérumen, on soigne l'otite, on propose une tympanoplastie, etc.

Un contrôle otoscopique annuel est recommandé pour toute personne polyhandicapée, et devant tout comportement inhabituel ou toute hyperthermie. L'examen otoscopique fait partie de tout examen clinique.

Ces sont les surdités touchant l'oreille interne qu'il faut appareiller (le plus tôt possible lorsqu'elles existent dès la naissance). Elles sont irréversibles, parfois évolutives, et touchent le plus souvent davantage les fréquences aiguës. Il s'agit de surdités de « perception » qui peuvent être congénitales (génétiques, grande prématurité...) ou acquises postnatales (séquelles de méningite, ototoxicité médicamenteuse, traumatismes sonores...). Le message perçu est flou et déformé par rapport à la réalité. De plus, si

la compréhension du message oral peut être perturbée chez la personne polyhandicapée par une atteinte centrale de l'audition, elle peut l'être aussi par la déficience intellectuelle, pouvant alors justifier des stratégies augmentatives ou alternatives de communication (à partir d'objets concrets, photos, images, pictogrammes, gestes...).

Les tests d'audition ne sont pas toujours faciles à réaliser chez la personne polyhandicapée, d'où l'importance de les avoir réalisés dans la petite enfance. Un dépistage universel systématique à la naissance est actuellement réalisé en maternité, suivi d'investigations électrophysiologiques complémentaires en cas de doute.

Les résultats de ce dépistage sont reportés dans le carnet de santé qu'il est recommandé de consulter. Lorsque la surdité est méconnue, l'observation prolongée dans le milieu familial et éducatif peut apporter beaucoup de renseignements : la fonction d'alerte (source sonore en dehors du champ visuel) existe-t-elle ? La personne perçoit-elle les sons chuchotés hors champ visuel ? Comprend-elle mieux en regardant la personne qui parle, ou si on accompagne la parole de gestes ? Existe-t-il des troubles comportementaux ou une tendance à l'isolement ? Ces deux dernières données ne sont toutefois pas totalement discriminantes chez la personne polyhandicapée. Quoi qu'il en soit, en cas de doute, un bilan auditif adapté est recommandé quel que soit l'âge.

Pour accéder à toutes nos fiches de sensibilisation autour du polyhandicap : www.sensibilisation-polyhandicap.fr

Pour nous contacter : arp-hdf@laposte.net





Fiches de sensibilisation des acteurs de santé
aux besoins de santé spécifiques
des personnes polyhandicapées adultes



BOBATH - INOVA



Fiches de sensibilisation des acteurs de santé
aux besoins de santé spécifiques
des personnes polyhandicapées adultes



BOBATH - INOVA



Fiches de sensibilisation des acteurs de santé
aux besoins de santé spécifiques
des personnes polyhandicapées adultes



BOBATH - INOVA



Fiches de sensibilisation des acteurs de santé
aux besoins de santé spécifiques
des personnes polyhandicapées adultes



BOBATH - INOVA

Fiche n° 3 / 9

BAVAGE, TROUBLES DE LA DÉGLUTITION SALIVAIRE



Les troubles de déglutition sont fréquents chez la personne polyhandicapée et concernent autant la déglutition de la salive que l'alimentation et l'hydratation.

Le bavage n'est que rarement lié à une hypersalivation, même si certains médicaments la favorisent (notamment les benzodiazépines). Il est surtout consécutif aux troubles sensitifs et moteurs de la zone buccale, puis parfois aggravé par les troubles dentaires et orthodontiques, eux-mêmes essentiellement conséquences des troubles de déglutition.

Rappel physiologique

Pour tout individu, les glandes salivaires produisent par jour environ 1,5 litre de salive, essentiellement maintenue sous la langue et derrière la lèvre inférieure, et déglutie en moyenne 1500 à 2000 fois par 24 heures, de manière automatique : grâce aux capteurs sensitifs intra-buccaux, on perçoit qu'il est temps de déglutir, la salive est aspirée sur la langue et déglutie. Cette aspiration de la salive dépend en particulier de la capacité à fermer la bouche pour créer un vase clos. Si la fermeture de la bouche n'est pas possible ou si la déglutition automatique est perturbée, la salive stagne et s'écoule hors de la bouche ; elle peut aussi en être chassée lors de mouvements parasites de la langue.

Conséquences du bavage

Les conséquences de ce bavage sont multiples : assèchement de la bouche, problèmes digestifs et de transit, altérations cutanées, rejet social. Le bavage reste souvent associé à la notion de défécience, de malpropreté, d'odeur désagréable, modifiant ainsi le regard des autres et l'estime de soi.

Que faire pour aider une personne adulte polyhandicapée qui bave ?

La première mesure est déjà d'ordre préventif : s'assurer de la bonne hygiène bucco-dentaire au moins bi-quotidienne, y compris bien sûr chez les personnes non alimentées par la bouche.

Si un traitement de type traitement oral selon Bobath ou une cryothérapie peut être proposé avec une certaine efficacité aux enfants jeunes, il perd de son efficacité chez les adultes. Le travail des proxes bucco-faciales est, quant à lui, souvent trop complexe pour les personnes polyhandicapées adultes, qui comprennent mal les consignes et/ou ne peuvent les exécuter du fait de leurs troubles toniques et de commande motrice.

1/2

Pour accéder à toutes nos fiches de
sensibilisation autour du polyhandicap
www.sensibilisation-polyhandicap.fr

Pour nous contacter :
Contact: arp-hdf@laposte.net

ENCOMBREMENT RESPIRATOIRE ET PNEUMOPATHIES



Les atteintes respiratoires sont très fréquentes chez la personne polyhandicapée. Elles constituent la première cause de décès (50 à 80 % des décès). La morbidité respiratoire est proportionnelle au degré de l'atteinte neuromotrice.

La prévention et la détection précoce sont essentielles. La prise en charge doit être globale.

I. Les mesures préventives de l'encombrement respiratoire

- **Minorer le risque d'inhalation par fausses-routes :**
 - Adapter l'alimentation aux capacités de mastication et de déglutition
 - Adapter les installations pour permettre un bon positionnement tête-tronc (cf fiche alimentation orale et déglutition)
 - Limiter le reflux gastro-œsophagien (cf fiche RGO)
 - Traiter les troubles de la déglutition salivaire (cf fiche bavage-troubles de la déglutition salivaire)
 - Inclure une prise en charge orthophonique.
- Éviter si possible la sonde naso-gastrique.
- Réaliser des postures de décubitus latéral et ventral abdomen libre.
- Assurer un positionnement axial redressé et non effondré ; lutter contre la scoliose et/ou la cyphose (limitera l'aggravation du syndrome restrictif).
- Veiller à une bonne hydratation.
- Évaluer les effets iatrogènes médicamenteux (dépresseurs respiratoires comme les morphiniques).
- Avoir la prescription de kinésithérapie respiratoire facile.

1/2

Pour accéder à toutes nos fiches de
sensibilisation autour du polyhandicap
www.sensibilisation-polyhandicap.fr

Pour nous contacter :
Contact: arp-hdf@laposte.net

Fiche n° 8 / 9

OSTÉOPOROSE



Surveillance préventive indispensable : apports systématiques en Vitamine D, qualité nutritionnelle, activité physique, ensoleillement

- **Surveillance :** carence en Vitamine D ? Dénutrition en protéines et en calcium (un IMC <20 est facteur d'ostéoporose) ? Activité physique quotidienne insuffisante ? Sorties ensoleillées trop rares ?
- **Bilan biologique annuel recommandé :** calcémie, phosphorémie, 25OH-Vit D3, parathormone, bilan rénal (créatinine), CRP, albuminémie.
- **Si carence en Vit D :** supplémenter selon les recommandations (cf HAS) https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/ostéoporose_santese.pdf
- **Si insuffisance nutritionnelle,** pas de compléments en calcium sous forme médicamenteuse mais enrichir l'alimentation calcique (produits laitiers, eaux riches en calcium - Cortrex, Hepar, Courmayeur-)

1/2

Pour accéder à toutes nos fiches de
sensibilisation autour du polyhandicap
www.sensibilisation-polyhandicap.fr

Pour nous contacter :
Contact: arp-hdf@laposte.net

Fiche n° 12 / 9

QUELQUES MOTS SUR L'ÉPILEPSIE



A. Epilepsie stable

Suivi annuel recommandé auprès d'une consultation spécialisée ; tenue au quotidien du « carnet de suivi de l'épilepsie ».

Le carnet de suivi est un outil indispensable permettant d'orienter la recherche des causes des variations comitales éventuellement observées (influence du cycle menstruel par exemple).

B. Epilepsie non équilibrée

Une aggravation de l'épilepsie peut ne pas se manifester exclusivement par une augmentation de fréquence ou de sévérité des crises, mais aussi par des changements de vigilance et/ou de comportement (patient anormalement calme).

Les causes d'aggravation peuvent être (par ordre de fréquence) :

1. médicamenteuses : erreurs d'administration, changement de posologie, modification des molécules (attention aux génériques de biodisponibilité variable, préconiser le médicament habituellement prescrit), interactions (Macrolides, Tegretol...)
2. la constipation, l'hyperthermie, la fatigue, une perturbation du sommeil, une infection, la douleur, l'inconfort...
3. métaboliques : désordres hydro-électrolytiques (hyponatrémie, déshydratation)
4. les changements de saison, les saisons intermédiaires (printemps, automne, effets des variations de la luminosité T).

Si aucune explication n'est retenue, ne pas hésiter à consulter le neurologue.

1/2

Pour accéder à toutes nos fiches de
sensibilisation autour du polyhandicap
www.sensibilisation-polyhandicap.fr

Pour nous contacter :
Contact: arp-hdf@laposte.net



Association
Ressources
Polyhandicap
Hauts-de-France

Axe 4 : Colloques et journées d'étude

in memoriam Pr Régine Scelles



VISIOCOLLOQUE REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

A destination des familles et des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social



Journée d'études régionale de l'ARP 59/62

Association Ressources Polyhandicap Nord/Pas-de-Calais

LES POLYCOMPETENCES

DE LA PERSONNE POLYHANDICAPEE



Valoriser les compétences et les émergences de la personne polyhandicapée pour élaborer son projet personnalisé et développer son plaisir de vivre



DOSSIER DU PARTICIPANT

Hellemmes-Lille

vendredi

9 décembre 2016

9h00 – 17h00

ESPACE DES ACACIAS
Place Joseph Hentgès



Journée organisée en collaboration avec le CREAI Hauts-de-France et l'Apel Les Papillons Blancs de Lille



Journée d'études régionale Hauts-de-France

Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France

Dossier du participant

Polyhandicap :

Passage aux urgences et la suite ?



Lambres Lez Douai

13 novembre 2018

Salle des fêtes Jules Fromont



Journée organisée en collaboration avec le CREAI Hauts-de-France et avec le soutien de l'APEI Les Papillons blancs du Douaisis et la Mairie de Lambres Lez Douai



« Etonnez-moi, Benoît ! » Les intelligences des personnes polyhandicapées

Reconnaître et valoriser les intelligences des personnes polyhandicapées et soutenir leurs apprentissages tout au long de la vie

Vendredi 4 décembre 2020

Participation en webinaire

Avec la collaboration



Et le soutien



Ce visio-colloque a obtenu l'éligibilité pour la prise en charge sur les fonds de formation continue auprès d'OPCO Santé Hauts-de-France

Contact

CREAI Hauts-de-France – Kathy LECLAIRE – ☎ 03 20 17 03 09 – kleclair@creaihdf.org



Scolarisation des enfants et adolescents polyhandicapés

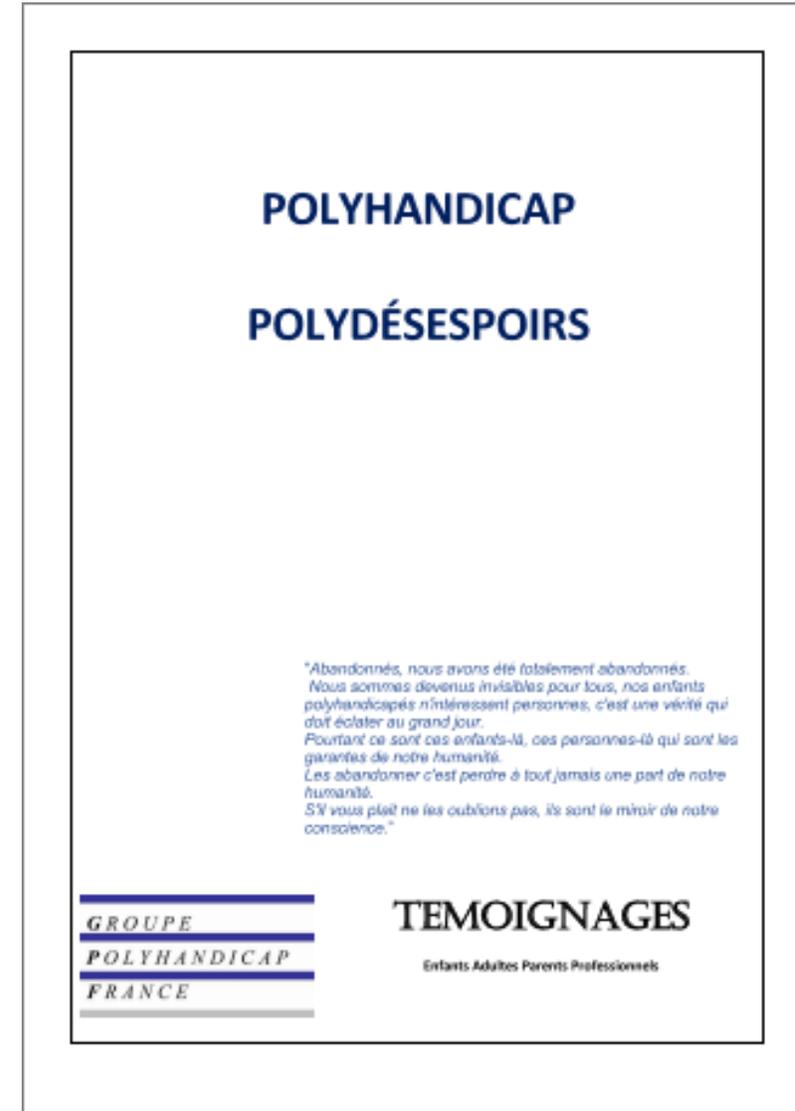


Programme

- 9h30 - **Accueil, Présentation** – *Dr Bruno Pollez, président de l'ARP-HdF*
- 9h45 - **Droit à la scolarisation pour tous les enfants**
Dr Dominique Juzeau, médecin de Santé Publique
- 10h00 - **Témoignages de parents**
- 10h30 - **La scolarisation des élèves en situation de polyhandicap, apports de la recherche,**
Esther Atlan, Docteur en Psychologie, coordinatrice des projets Polycom et Polyscol, INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés)
- 11h15 - **Partenariat régional Education Nationale - ARS HdF au service de la scolarisation des élèves polyhandicapés**
- 12h15 - Pause repas
- 13h30 - **Expériences et retours de pratiques**
APEI de Lille (IME Lelandais), APEI d'Hazebrouck, APEI de Dunkerque (IME Le petit Navire), CESAP 60, ANAJI (IEM Houplines)
- 15h00 - **Facilitation par les nouvelles technologies des apprentissages des élèves polyhandicapés**
Thierry Danigo, TechLab - APF France Handicap
- 15h30 - **Table ronde : Comment proposer une scolarisation de qualité aux enfants polyhandicapés ?**
*Parents, Enseignants,
Joël Decat (ANAJI, directeur IEM Houplines),
Amandine Prouteau (APEI Douai, directrice EEAP Féchain),
Esther Atlan (INSHEA),
Dr Philippe Pernes (Neuropédiatre).*
- 16h30 - **Synthèse et Conclusion**
Coryne Husse, parent, ancienne présidente de l'APEI Roubaix-Tourcoing et ancienne vice-présidente de l'UNAPEI

Axe 5 : Familles

- Accompagnement dans la relation avec établissements
- Appel à contribuer au recueil de témoignages effectué et remis par le GPF à la Ministre Mme Sophie Cluzel lors du COPIL national Polyhandicap du 8 novembre 2021.



Prospective : points particuliers



- **Axe 1 :**

- **National :** poursuite participation active Groupes travail Volet national Polyhandicap et Réunions nationales Volet et Post-Volet : 25 janvier 2022, 17 février 2022, 17 mars 2022...

- **Régional :**

- Préparation de la prochaine rencontre (prévue en mars) :

Sujets envisagés : Point sur les alternatives aux départs en Belgique des personnes polyhandicapées / Point sur les unités de scolarisation des enfants polyhandicapés / Point sur l'enquête épidémiologique POLYDOM Hauts-de-France au sujet des personnes polyhandicapées vivant à domicile / Point sur les DASMO Hauts-de-France, à mi-parcours de leur expérimentation / Réflexions prospectives sur la télémédecine Polyhandicap rapprochant les structures médico-sociales des services hospitaliers régionaux spécialisés

- Finalisation étude épidémiologique POLYDOM commanditée par ARS HdF

- Relais régional des actions du Groupe Polyhandicap France

Prospective : points particuliers



- Axe 2 :

- « Régionalisation » de la Fonction-Ressources du Site +++ !!!'

- CORED

- Axe 3 :

- Télémédecine entre médico-social et hospitalier spécialisé ?!

- Axe 4 :

- Colloque 2022

- Axe 5 :

- « AidForPoly » ?

Tous les sites | L'actualité | Évenements | Exercices, auto-évaluation | Du 2010 à 2020 | Les Nouvelles | Contact | Contactez-nous

Accueil > Toutes les actualités

Actualité publiée le 14/03/2022
18h 4, par la SA/MS/MS

Actualité | Actualités | Actualité

A lire également

Prédice : Le numérique au service de la santé

La Région développe un programme régional inédit d'e-santé sur l'ensemble du territoire. Objectif : coordonner les professionnels de la santé et faciliter l'accès aux soins pour les patients, en gagnant du temps. Baptisé Prédice, ce programme se structure autour d'un environnement digital unique, partagé et sécurisé.

Une nouvelle façon de pratiquer la médecine

La téléconsultation est l'une des fonctionnalités de Prédice. Son recours pendant la période de confinement s'est considérablement développé. Avec la Covid-19 les consultations à distance ont augmenté. Cela permet aux médecins de garder un contact visuel qui ne permet pas l'appel téléphonique, explique Dorine Fernandes secrétaire médicale au centre hospitalier de Calais. Comme tenu du contexte les patients ne sont pas réticents, 3000 médecins y sont déjà inscrits et depuis son lancement, le 28 mars 2020, 78 000 téléconsultations ont déjà eu lieu sur tout le territoire des Hauts-de-France.

Avec cette pratique les patients sont plus zen, parce qu'il y a moins d'attente. En présentiel nous nous occupons des cas les plus importants et en téléconsultation des cas les plus légers. Cela garantit, aussi, la sécurité des plus fragiles, constate Mme Habibat Khedidja, anesthésiste au CH de Calais.

Partager et échanger pour mieux se coordonner

Le bouquet de services numériques de Prédice repose sur trois piliers : la mise en relation, la coordination et la télémédecine. Le projet a pour ambition de mettre à disposition des solutions accessibles et sécurisées pour les professionnels de santé et les patients des Hauts-de-France. Il sera également possible de programmer des rendez-vous médicaux.

AG 2022 - Ordre du jour

17h30 – 18h15 : Assemblée générale statutaire

5) Renouvellement partiel du CA, par collège : 3 Votes

Le résultat des renouvellements figure dans le compte-rendu.



ADMINISTRATEURS ARP-HdF : COLLEGE 1 – A renouveler en 2022, en rouge

COLLEGE N°1		2017	2018	2019	2020-2021	2022
Associations représentant les personnes polyhandicapées ou leurs familles	SIEGE N°1	APEI Hazebrouck : Daphné Bette	APEI Hazebrouck : Daphné Bette		APEI Hazebrouck : Emmanuel GOBIN (élu en 2021)	APEI Hazebrouck : Emmanuel GOBIN
	SIEGE N°2	APEI Roubaix Tourcoing: Jean- Marc Lambin	APEI Roubaix Tourcoing: Coryne Husse,	APEI Roubaix Tourcoing: Jean- Marc Lambin	APEI Roubaix Tourcoing: Jean- Marc Lambin (élu en 2021)	APEI Roubaix Tourcoing: Jean-Marc Lambin
	SIEGE N°3	APEI Lille : Dr Jacques Leman	APEI Lille : Mme Florence Bobillier, Dr Jacques Leman	APEI Lille : Dr Jacques Leman (élu en 2019)	APEI Lille : Dr Jacques Leman	APEI Lille : Dr Jacques Leman
	SIEGE N°4	Association NOEMI : Nathalie Lejeune			SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°5	URAPEI HdF : Bruno Chevrier	URAPEI HdF : Bruno Chevrier	URAPEI HdF : Bruno Chevrier	URAPEI HdF : Sébastien NGUGEN (élu en 2021)	URAPEI HdF : Sébastien NGUGEN
	SIEGE N°6	APEI Dunkerque : Virginie Coppola	APEI Dunkerque : Virginie Coppola (réélue en 2018)	APEI Dunkerque : Hervé Sergeant (remplace Virginie Coppola)	APEI Dunkerque : Hervé SERGEANT	APEI Dunkerque : Virginie COPPOLA et Hervé SERGEANT
	SIEGE N°7				SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°8	APEI ST Omer : Pascale Lacharière			SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°9	INJENO : Luc Masson			SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°10		UDAPEI 62 : Brigitte DORE (élue en 2018)	UDAPEI 62 : Brigitte DORE	UDAPEI 62 : Binh DO-CULOT (élue en 2021)	UDAPEI 62 : Binh DO-CULOT
	SIEGE N°11				SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°12				SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE

ADMINISTRATEURS ARP-HdF : COLLEGE 2 – A renouveler en 2022, en rouge

COLLEGE N°2		2017	2018	2019	2020-2021	2022
Associations et organismes à but non lucratif gestionnaires d'Établissements ou de Services accompagnant des personnes polyhandicapées, dans le secteur sanitaire ou médico-social	SIEGE N°1	APEI Douai : Mme Michèle Desenfant,	APEI Douai : Mme Michèle Desenfant,	APEI Douai : Mme Michèle Desenfant, (réélue en 2019)	APEI Douai : Mme Michèle DESENFANT et Claudie STEMPIEN	APEI Douai : Mme Michèle DESENFANT et Claudie STEMPIEN
	SIEGE N°2	APEI Lens : Mr Thomas Delreux	APEI Lens : Mr Thomas Delreux	APEI Lens : Mr Thomas Delreux (réélu en 2019)	APEI Lens : Mr Thomas DELREUX	APEI Lens : Mr Thomas DELREUX
	SIEGE N°3	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic Bridou	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic Bridou (réélu en 2018)	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic Bridou	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU
	SIEGE N°4	Neurodev : Mme Chantal Pruvo	Neurodev : Mme Chantal Pruvo	Neurodev : Mme Chantal Pruvo	Neurodev : Isabelle LETOMBE (éue en 2021)	Neurodev : Isabelle LETOMBE
	SIEGE N°5	GAPAS : Mr David Desmullier	GAPAS : Mr David Desmullier	GAPAS : Mr David Desmullier	GAPAS : Thomas ROUTIER (élu en 2021)	GAPAS : Thomas ROUTIER
	SIEGE N°6	APEI Valenciennes : Fabien Hernout	APEI Valenciennes : Mme Renuy	APEI Valenciennes : Mme Fanny Renuy (éluée en 2019)	APEI Valenciennes : Mme Fanny Renuy	APEI Valenciennes : Mme Fanny Renuy
	SIEGE N°7	APEI Hénin : Mme Christelle Grut			APEI Hénin : Mme Christelle COCKELAERT (Et Aline DELORY) (éluées en 2021)	APEI Hénin : Mme Christelle COCKELAERT (Et Aline DELORY)
	SIEGE N°8	APF : Mr Philippe Durietz			APF : Dr Laurence GOTTRAND (éluée en 2021)	APF : Dr Laurence GOTTRAND
	SIEGE N°9	UDAPEI 62 : Denis Bayart		UDAPEI 62 : Denis Bayart	LADAPT : Delphine DIOT (éluée en 2021)	LADAPT : Delphine DIOT
	SIEGE N°10	ANAJI : Joël Decat	ANAJI : Joël Decat (rélu en 2018)	ANAJI : Joël Decat	ANAJI : Joël Decat	ANAJI : Joël Decat
	SIEGE N°11				AFEJI : Rabia SAAIDI et Dorothée BAERT-DERNIS (éluées en 2021)	AFEJI : Rabia SAAIDI et Dorothée BAERT-DERNIS
	SIEGE N°12				AFAPEI de Calais : Sara PRUDHOM (éluée en 2021)	AFAPEI de Calais : Cyril BOULIN

ADMINISTRATEURS ARP-HdF : COLLEGE 3 – A renouveler en 2022, en rouge

COLLEGE N°3		2017	2018	2019	2020-2021	2020-2022
Personnes physiques ou morales compétentes dans le domaine du polyhandicap, participant à des activités de soins, d'accompagnement, de formation, d'enseignement ou de recherche	SIEGE N°1		Mme Dominique Crunelle	Mme Dominique Crunelle (réélue en 2019)	Dominique CRUNELLE	Dominique CRUNELLE
	SIEGE N°2	Dr Philippe Pernes	Regis Deram	Regis Deram	Dr Regis DERAM	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°3	Mme Irène Bénigni	Mme Irène Bénigni (réélue en 2018)	Mme Irène Bénigni	Irène BENIGNI	Irène BENIGNI
	SIEGE N°4				Bruno CHEVRIER (réélu en 2021)	Bruno CHEVRIER
	SIEGE N°5	Mme Corinne Meillier conseillère technique GAPAS	Mme Corinne Meillier conseillère technique GAPAS	Mme Corinne Meillier conseillère technique GAPAS	Béatrice CUVELIER (élu en 2021)	Béatrice CUVELIER
	SIEGE N°6	Dr Laurence Gottrand médecin médico-social et sanitaire	Dr Laurence Gottrand médecin médico-social et sanitaire	Dr Laurence Gottrand médecin médico-social et sanitaire	SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°7	Dr Bruno Pollez	Dr Bruno Pollez (réélu en 2018)	Dr Bruno Pollez	Dr Bruno Pollez	Dr Bruno Pollez
	SIEGE N°8	Dr Vincent Tiffreau	Dr Vincent Tiffreau	Dr Vincent Tiffreau (réélu en 2019)	Dr Vincent Tiffreau	Dr Vincent Tiffreau
	SIEGE N°9	Dominique Juzeau		Mme Daphné Bette (réélu en 2019)	Daphné BETTE	Daphné BETTE
Membres d'honneur			Philippe Pernes	Philippe Pernes	Philippe Pernes	Philippe Pernes
				Dominique Juzeau	Dominique Juzeau	Dominique Juzeau

AG 2022 - Ordre du jour



17h30 – 18h15 : Assemblée générale statutaire

6) Questions diverses :

Pas de questions diverses

Administrateurs ARP-HdF

COLLEGE N°1		2016	2017	2018	2019	2020-2021	2022
Associations représentant les personnes polyhandicapées ou leurs familles	SIEGE N°1	APEI Hazebrouck : Daphné BETTE	APEI Hazebrouck : Daphné BETTE	APEI Hazebrouck : Daphné BETTE		APEI Hazebrouck : Emmanuel GOBIN (élu en 2021)	APEI Hazebrouck : Emmanuel GOBIN
	SIEGE N°2	APEI Roubaix Tourcoing: Coryne HUSSE, Jean- Marc LAMBIN	APEI Roubaix Tourcoing: Jean-Marc LAMBIN	APEI Roubaix Tourcoing: Jean-Marc LAMBIN	APEI Roubaix Tourcoing: Jean-Marc LAMBIN	APEI Roubaix Tourcoing: Jean-Marc Lambin (élu en 2021)	APEI Roubaix Tourcoing: Jean-Marc LAMBIN
	SIEGE N°3	APEI Lille : Dr Jacques LEMAN	APEI Lille : Dr Jacques LEMAN	APEI Lille : Florence BOBILIER, Dr Jacques LEMAN	APEI Lille : Dr Jacques Leman (élu en 2019)	APEI Lille : Dr Jacques LEMAN	APEI Lille : Dr Jacques LEMAN
	SIEGE N°4	Association NOEMI : Nathalie LEJEUNE	Association NOEMI : Nathalie LEJEUNE			SIEGE DISPONIBLE	APEI Douai : Michèle DESENFANT et Claudie STEMPIEN (changement de collège en 2022)
	SIEGE N°5	URAPEI HdF : Bruno CHEVRIER	URAPEI HdF : Bruno CHEVRIER	URAPEI HdF : Bruno CHEVRIER	URAPEI HdF : Bruno CHEVRIER	URAPEI HdF : Sébastien NGUGEN (élu en 2021)	URAPEI HdF : Sébastien NGUGEN
	SIEGE N°6	APEI Dunkerque : Virginie COPPOLA	APEI Dunkerque : Virginie COPPOLA	APEI Dunkerque : Virginie COPPOLA (réélue en 2018)	APEI Dunkerque : Hervé SERGEANT (remplace Virginie COPPOLA)	APEI Dunkerque : Hervé SERGEANT	APEI Dunkerque : Virginie COPPOLA et Hervé SERGEANT (réélus en 2022)
	SIEGE N°7	APEI Bethune : Bénédicte CLOUET				SIEGE DISPONIBLE	AFAPEI de Calais : Cyril BOULIN (changement de collège en 2022)
	SIEGE N°8		APEI ST Omer : Pascale LACHARIERE			SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°9		INJENO : Luc Masson			SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°10			UDAPEI 62 : Brigitte DORE (élu(e) en 2018)	UDAPEI 62 : Brigitte DORE	UDAPEI 62 : Binh DO- CULOT (élu(e) en 2021)	UDAPEI 62 : Binh DO- CULOT
	SIEGE N°11					SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE
	SIEGE N°12					SIEGE DISPONIBLE	SIEGE DISPONIBLE

Administrateurs ARP-HdF

COLLEGE N°2		2016	2017	2018	2019	2020-2021	2022	
Associations et organismes à but non lucratif gestionnaires d'Établissements ou de Services accompagnant des personnes polyhandicapées, dans le secteur sanitaire ou médico-social	SIEGE N°1	APEI Douai : Michèle DESENFANT	APEI Douai : Michèle DESENFANT	APEI Douai : Michèle DESENFANT	APEI Douai : Michèle DESENFANT, (réélue en 2019)	APEI Douai : Michèle DESENFANT et Claudie STEMPIEN	SIEGE DISPONIBLE	
	SIEGE N°2	APEI Lens : Mr Thomas DELREUX	APEI Lens : Mr Thomas DELREUX	APEI Lens : Mr Thomas DELREUX	APEI Lens : Mr Thomas Delreux (réélu en 2019)	APEI Lens : Mr Thomas DELREUX	APEI Lens : Mr Thomas DELREUX	
	SIEGE N°3	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU (réélu en 2018)	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU	Association Cazin-Perrochaud : Ludovic BRIDOU (réélu en 2022)	
	SIEGE N°4		Neurodev : Chantal PRUVO	Neurodev : Chantal PRUVO	Neurodev : Chantal PRUVO	Neurodev : Isabelle LETOMBE (éue en 2021)	Neurodev : Isabelle LETOMBE	
	SIEGE N°5		GAPAS : David DESMULIER	GAPAS : David DESMULIER	GAPAS : David DESMULIER	GAPAS : Thomas ROUTIER (élu en 2021)	GAPAS : Thomas ROUTIER	
	SIEGE N°6	APEI Valenciennes : Fabien HERNOUT	APEI Valenciennes : Fabien HERNOUT	APEI Valenciennes : Fanny RENUY	APEI Valenciennes : Fanny RENUY (élu en 2019)	APEI Valenciennes : Fanny RENUY	APEI Valenciennes : Fanny RENUY	
	SIEGE N°7		APEI Hénin : Mme Christelle GRUT			APEI Hénin : Christelle COCKELAERT et Aline DELORY (élues en 2021)	APEI Hénin : Christelle COCKELAERT et Aline DELORY	
	SIEGE N°8		APF : Mr Philippe DURIETZ			APF : Dr Laurence GOTTRAND (élu en 2021)	APF : Mr Philippe DURIETZ	
	SIEGE N°9		UDAPEI 62 : Denis BAYART			UDAPEI 62 : Denis BAYART	LADAPT : Delphine DIOT (élu en 2021)	LADAPT : Delphine DIOT
	SIEGE N°10		ANAJI : Joël DECAT		ANAJI : Joël DECAT (rélu en 2018)	ANAJI : Joël DECAT	ANAJI : Joël DECAT	ANAJI : Joël DECAT (réélu en 2022)
	SIEGE N°11						AFEJI : Rabia SAAIDI et Dorothée BAERT-DERNIS (élues en 2021)	AFEJI : Rabia SAAIDI et Dorothée BAERT-DERNIS
	SIEGE N°12						AFAPEI de Calais : Sara PRUDHOM (élu en 2021)	SIEGE DISPONIBLE

Administrateurs ARP-HdF

COLLEGE N°3		2016	2017	2018	2019	2020-2021	2022
Personnes physiques ou morales compétentes dans le domaine du polyhandicap, participant à des activités de soins, d'accompagnement, de formation, d'enseignement ou de recherche	SIEGE N°1	Dominique CRUNELLE		Dominique CRUNELLE	Dominique CRUNELLE (réélue en 2019°)	Dominique CRUNELLE	Dominique CRUNELLE
	SIEGE N°2	Dr Philippe PERNES	Dr Philippe PERNES	Dr Regis DERAM	Dr Regis DERAM	Dr Regis DERAM	Nadine LANCEL (élue en 2022)
	SIEGE N°3		Irène BENIGNI	Mme Irène BENIGNI (réélue en 2018)	Irène BENIGNI	Irène BENIGNI	Irène BENIGNI
	SIEGE N°4	Dr Dominique JUZEAU				Bruno CHEVRIER (réélu en 2021)	Bruno CHEVRIER
	SIEGE N°5		Corinne Meillier conseillère technique GAPAS	Corinne Meillier conseillère technique GAPAS	Corinne Meillier conseillère technique GAPAS	Béatrice CUVELIER (élu en 2021)	Béatrice CUVELIER
	SIEGE N°6		Laurence GOTTRAND	Laurence GOTTRAND	Laurence GOTTRAND	SIEGE DISPONIBLE	Laurence GOTTRAND (réélue en 2022)
	SIEGE N°7	Dr Bruno POLLEZ	Dr Bruno POLLEZ	Dr Bruno POLLEZ (réélu en 2018)	Dr Bruno POLLEZ	Dr Bruno POLLEZ	Dr Bruno POLLEZ (réélu en 2022)
	SIEGE N°8	Dr Vincent TIFFREAU	Dr Vincent TIFFREAU	Dr Vincent TIFFREAU	Dr Vincent TIFFREAU (réélu en 2019)	Dr Vincent TIFFREAU	Dr Vincent TIFFREAU
	SIEGE N°9		Dr Dominique JUZEAU		Daphné Bette (réélu en 2019)	Daphné BETTE	Daphné BETTE
Membres d'honneur				Dr Philippe PERNES	Dr Philippe PERNES	Dr Philippe PERNES	Dr Philippe PERNES
					Dr Dominique JUZEAU	Dr Dominique JUZEAU	Dr Dominique JUZEAU



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATON
de l'Association Ressources Polyhandicap HdF,
tenue par visio-conférence le jeudi 10 FEVRIER 2022**

Un seul point à l'ordre du jour : renouvellement du bureau :

Daphné Bette a fait part de sa volonté de ne pas renouveler sa candidature au bureau de l'ARP. Nous la remercions pour son mandat.

Béatrice Cuvelier fait part de sa candidature.

Les autres membres déjà élus font part du renouvellement de leur candidature et aux mêmes postes.

A noter que Bruno Pollez a invité son remplacement au poste de président, aucune candidature sur ce poste ne s'est déclarée.

Sont donc élus ou réélus :

Bruno POLLEZ : président

Michèle DESENFANT : Vice-présidente

Hervé SERGEANT, secrétaire

Bruno CHEVREIR, trésorier

Béatrice CUVELIER, membre du bureau

Jean-Marc LAMBIN : membre du bureau

Jacques LEMAN : membre du bureau

Important : les membres du bureau ont constaté que leur effectif de 6 membres était trop juste pour mener l'ensemble de leurs missions. Toutefois une augmentation du nombre de membre du bureau obligerait à modifier les statuts en Assemblée Générale Extraordinaire. Aussi il a été présenté au Conseil d'Administration l'idée d'associer de façon permanente aux réunions de bureaux Claudie Stempien et Nadine Lancel. Elles auront le statut de membres invitées.